ÉDOUARD MONTPETIT
CÉGEP D'AVENIR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 26 février 2025, à 18 h 30, par visioconférence

Sont présent(e)s :

Hélène Bailleu, membre d'office et directrice générale du Cégep
Marie-Ève Baron, membre du personnel enseignant
Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Mordjane Dahes, étudiante du secteur technique, ÉNA
Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire
Benoit Dicaire, parent d'étudiant
Raymond Lagacé, secteur socio-économique
Manon Lapierre, personnel de soutien
Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire
Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Julie Loslier, secteur socio-économique
Patrick Monarque, secteur entreprises
Janick Morin, membre du personnel enseignant
Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep
Julie Tougas Ouellette, membre du personnel professionnel non enseignant

Sont absent(e)s :

Stéphane Dion, parent d'étudiant
Billy Green, étudiant du secteur technique, campus de Longueuil
Edouard Spriet, secteur activités entreprises

Sont invité(e)s :

Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Jasmine Dupont, directrice des ressources matérielles
Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales
Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines
Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
François Lefebvre, directeur des ressources financières
Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information
Benjamin Duval, coordonnateur, direction des systèmes et technologie de l'information
Brigitte Chartrand, directrice adjointe, direction de la formation continue et des services aux entreprises

Céline Delzongle, conseillère pédagogique, direction de la formation continue et des services aux entreprises
Florence Michel, enseignante, direction de la formation continue et des serves aux entreprises
Simon C. Gervais, directeur adjoint, direction des études
Michaël Pigeon, coordonnateur, direction des ressources matérielles

Benoit Dicaire, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. Lyne Gendron, agente de soutien administratif agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 30.

Le président, Benoit Dicaire, fait un retour sur l'annulation de la formation des administrateurs qui a été annulé à la dernière minute, faute de participation. Il rappelle l'importance de participer aux formations offertes et surtout du travail fait en amont par les organisateurs ainsi que celle des formateurs impliqués. Il s'attend à plus d'implication de la part des membres du conseil d'administration.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

			Points
1.	Adoption de l'ordre du jour		Décision
2.	Procès-verbaux et suivis des assemblées précédentes		
	2.1	Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 novembre 2024	Décision
	2.2	Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 novembre 2024	Information
	2.3	Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 13 janvier 2025	Décision
	2.4	Suites du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 13 janvier 2025	Information
	2.5	Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 27 janvier 2025	Décision
	2.6	Suites du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 27 janvier 2025	Information
3.	Adoption de DEC et d'AEC		
	3.1	Adoption de la révision de l'AEC Techniques de gestion des ressources humaines Présenté par : Claudine Ellyson, Brigitte Chartrand, Céline Delzongle et Florence Michel	Décision
	3.2	Adoption de DEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
	3.3	Adoption d'AEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
4.	Adoption des bons de commande		Décisions
	4.1	Modification à l'étendue du mandat des honoraires en architecture – piscine	Décision

Présenté par : Jasmine Dupont et Michaël Pigeon

4.2 Modification à l'étendue du mandat des honoraires en ingénierie – piscine — Décision
Présenté par : Jasmine Dupont et Michaël Pigeon

5. Suivi concernant la composition du conseil d'administration

5.1 Nomination d'un(e) membre externe au comité directeur — Décision
Présenté par : Hélène Bailleu

6. Adoption du *Règlement sur les droits chargés aux étudiants inscrits au cégep Édouard-Montpetit (Règlement n° 3)* — Décision
Présenté par : Bruno Jobin, François Lefebvre et Simon C. Gervais

7. Autorisation concernant une entente avec le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) concernant la mise en œuvre de la haute disponibilité au campus de Longueuil — Décision
Présenté par : Michel Vincent et Benjamin Duval

8. Dépôt et présentation du Devis de révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* — Information
Présenté par : Emmanuelle Roy

9. Dépôt du bilan de l'Aérosalon 2024 — Information
Présenté par : Pascal Désilets

10. Suivi des projets majeurs

10.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation — Information
Présenté par : Hélène Bailleu

10.2 HUIS CLOS – Projet d'aérocampus — Information
Présenté par : Pascal Désilets

11. Informations — Information

11.1 La Vie au Cégep
Présenté par : Hélène Bailleu

11.2 Retour sur la rentrée de la session d'hiver 2025
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy

11.3 Dépôt du calendrier scolaire modifié 2024-2025 pour le de Longueuil et pour l'ÉNA
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy

11.4 Nombre de personnes étudiantes inscrites à la session d'hiver 2025, après la date de désinscription (14 février)
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy

11.5 Démission d'une administratrice et d'un membre émérite du conseil d'administration
Présenté par : Hélène Bailleu

11.6 Échéancier révisé pour l'élaboration du Plan stratégique 2025-2030
Présenté par : Hélène Bailleu

12. Correspondance — Information

13. Dépôt de documents — Information

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 4 novembre 2024

- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 12 novembre 2024
- Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances

14. Date de la prochaine séance — Information
15. Levée de la séance — Décision

25-CA-007 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;
ATTENDU la recommandation du comité directeur;

Frédéric Lefebvre, appuyé(e) par Julie Tougas-Ouellette, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 26 février 2025 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2024

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2024.

25-CA-008 PROPOSITION

Chantal Bélanger, appuyé(e) par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 novembre 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2024

Aucun suivi n'est fait.

2.3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2025

25-CA-009 PROPOSITION

Isabelle Desrochers Galipeau, appuyé(e) par Benoit Lecours, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 13 janvier 2025 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.4 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2025

Aucun suivi n'est fait.

2.5 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2025

25-CA-010 PROPOSITION

Manon Lapierre, appuyé(e) par Marie-Eve Baron, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 27 janvier 2025 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.6 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2025

Aucun suivi n'est fait.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

3.1 ADOPTION DE LA RÉVISION DE L'AEC TECHNIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine Ellyson, directrice à la formation continue et aux services aux entreprises, Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe à la formation continue et aux services aux entreprises, Mme Céline Delzongle, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises et Mme Florence Michel, enseignante et chargée de cours à la formation continue, présentent la nouvelle version de l'attestation d'études collégiales (AEC) *Techniques de gestion des ressources humaines* (LCA.DT).

Élaborée en 2011 par le Cégep de Chicoutimi, l'AEC agent support à la gestion des ressources humaines a été révisée par les membres du consortium en 2023 avec la participation de deux enseignantes du cégep Édouard-Montpetit et de la conseillère pédagogique du programme. L'analyse de pertinence réalisée dans le cadre de cette révision a démontré que des modifications devaient être apportées au programme afin de répondre aux exigences actuelles de la profession. Effectivement, les dernières années ont vu naître de nombreux changements ayant influencé la pratique dans ce domaine tant au niveau de l'évolution des pratiques que de l'utilisation des

différents outils technologiques. D'autre part, certaines compétences se devaient d'être recentrées afin de mieux correspondre à celles réalisées par les personnes techniciennes, surtout dans les volets de la formation et de la santé, et de la sécurité au travail. Ainsi, cette révision vise à mettre l'accent autour des compétences clés de la fonction de technicien et de technicienne en gestion des ressources humaines de manière à préparer les personnes étudiantes à la réalité du marché du travail. D'ailleurs, le nom de l'AEC a été modifié afin de mieux refléter la fonction de travail et s'intitule maintenant AEC Techniques de gestion des ressources humaines.

Cette nouvelle AEC est d'une durée de 945 heures, alors que l'ancien programme comportait 810 heures. Le nombre de compétences est augmenté afin d'approfondir des compétences techniques, dont celles liées à l'utilisation des outils numériques. Ainsi, le programme est passé de 13 à 15 compétences avec l'ajout de 30 heures de stage. L'ancienne version du programme est déjà retirée du Système des objets d'études collégiales (SOBEC). Il est à noter que ce nouveau programme sera offert selon différentes formules de manière à répondre aux besoins des personnes étudiantes adultes.

25-CA-011 PROPOSITION

ATTENDU que la Direction de la formation continue et des services aux entreprises possède les plans-cadres de cours de l'AEC en *techniques de gestion des ressources humaines* (LCA.DT);
ATTENDU que les ressources humaines à l'interne ont les qualifications requises pour diffuser les cours de l'AEC;
ATTENDU la recommandation du Département de techniques administratives et de gestion;
ATTENDU la recommandation de la Commission des études;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Marie-Ève Baron, appuyé(e) par Josée Lepitre, propose à l'assemblée d'adopter le nouveau programme réseau d'AEC Techniques de gestion des ressources humaines (LCA.DT).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 ADOPTION DE DEC

25-CA-012 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Julie Loslier, appuyé(e) par Marie-Eve Baron, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux personnes étudiantes qui ont terminé leurs études lors des sessions, d'hiver 2024, d'été 2024, d'automne 2024 et d'hiver 2025 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.3 ADOPTION D'AEC

25-CA-013 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Isabelle Desrochers-Galipeau, appuyé(e) par Josée Lepitre, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux personnes étudiantes qui ont terminé leurs études lors des sessions d'été 2024, d'automne 2024 et d'hiver 2025 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

4.1 MODIFICATION À L'ÉTENDUE DU MANDAT DES HONORAIRES EN ARCHITECTURE - PISCINE

Lors de la séance du 30 novembre 2022, le conseil d'administration a retenu, dans le cadre du projet de réfection de la piscine et des vestiaires du Centre sportif, la soumission de la firme *Héloïse Thibodeau Architecte inc.* pour l'exécution des services professionnels en architecture, incluant la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux, pour un montant maximum de 425 000 $.

Lors de la séance du conseil d'administration du 29 mars 2023, un ajustement de 255 000 $ au bon de commande initial a été octroyé en raison d'une modification à l'étendue du mandat, portant le montant maximum à 680 000 $.

Pendant la réalisation des travaux, un problème a été détecté sur la structure du bâtiment, nécessitant une intervention afin de sécuriser les lieux. Les professionnels sont actuellement en train de concevoir une solution corrective, ce qui dépasse le mandat initial de la firme d'architecture.

Dans ce contexte, on doit prévoir des honoraires additionnels en architecture estimés à environ 25 000$. Le budget adopté pour le projet inclut une provision pour imprévus qui permettra d'absorber ces coûts supplémentaires.

25-CA-014 PROPOSITION

ATTENDU la résolution 22-CA-99, autorisant le contrat des services professionnels en architecture pour la réfection de la piscine ainsi que la résolution 23-CA-26 modifiant l'étendue du mandat des honoraires en architecture de la piscine;

ATTENDU que les résolutions 22-CA-99 et 23-CA-26 comportaient ensemble une autorisation de dépense d'un montant maximal de 680 000$ toutes taxes ristournées;

ATTENDU le problème découvert lors des travaux;

ATTENDU les exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics, dont l'article 17 qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Isabelle Desrochers-Galipeau, appuyé par Manon Lapierre, propose à l'assemblée de déléguer à la Direction des ressources matérielles une provision supplémentaire de 10% du montant total du contrat conformément à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics pour faire face aux coûts des imprévus qui sont survenus au cours des travaux et d'ici la fin du chantier, et demande à la directrice générale d'assurer un suivi du dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée. La provision correspond à un montant maximal de 68 000 $ toutes taxes ristournées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 MODIFICATION À L'ÉTENDUE DU MANDAT DES HONORAIRES EN INGÉNIERIE - PISCINE

Lors de la séance du 30 novembre 2022, le conseil d'administration a retenu, dans le cadre du projet de réfection de la piscine et des vestiaires du Centre sportif, la soumission la firme *GBI Experts-Conseils inc.* pour l'exécution des services professionnels en ingénierie, incluant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux, dans le cadre du projet de réfection de la piscine et des vestiaires du Centre sportif pour un montant maximum de 375 000 $.

Lors de la séance du conseil d'administration du 29 mars 2023, un ajustement de 350 000 $ au bon de commande initial a été octroyé en raison d'une modification à l'étendue du mandat, portant le montant maximum à 725 000 $.

Pendant la réalisation des travaux, un problème a été détecté sur la structure du bâtiment, nécessitant une intervention afin de sécuriser les lieux. Les professionnels sont actuellement en train de concevoir une solution corrective, ce qui dépasse le mandat initial de la firme d'ingénierie.

Dans ce contexte, on doit prévoir des honoraires additionnels en ingénierie estimée à environ 30 000$. Le budget adopté pour le projet inclut une provision pour imprévus qui permettra d'absorber ces coûts supplémentaires.

25-CA-015 PROPOSITION

ATTENDU la résolution 22-CA-100, autorisant le contrat des services professionnels en ingénierie pour la réfection de la piscine ainsi que la résolution 23-CA-27 modifiant l'étendue du mandat des honoraires en ingénierie de la piscine;

ATTENDU que les résolutions 22-CA-99 et 23-CA-26 comportaient ensemble une autorisation de dépense d'un montant de 725 000$ toutes taxes ristournées;

ATTENDU le problème découvert lors des travaux;

ATTENDU les exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics, dont l'article 17 qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Chantal Bélanger, appuyé par Marie-Eve Baron, propose à l'assemblée de déléguer à la Direction des ressources matérielles une provision supplémentaire de 10% du montant total du contrat conformément à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics afin de faire face aux coûts des imprévus qui sont survenus au cours des travaux et d'ici la fin du chantier, et demande à la directrice générale d'assurer un suivi du dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée du conseil. La provision correspond à un montant maximal de 72 500 $ toutes taxes ristournées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION

Hélène Bailleu, directrice générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la *Liste des membres du conseil d'administration* en date du 14 février 2025 (document 5b).

5.1 NOMINATION D'UN(E) MEMBRE EXTERNE AU COMITÉ DIRECTEUR

Suivant la démission d'Élise Violletti à titre de membre du conseil d'administration, laquelle occupait un des sièges du comité directeur réservés à un(e) membre externe du conseil d'administration, ce siège est devenu vacant et le conseil d'administration doit nommer une nouvelle ou un nouveau membre externe pour siéger au comité directeur.

25-CA-016 PROPOSITION

ATTENDU l'article 5.1.1 du *Règlement de régie interne* (règlement numéro 1) qui prévoit la composition du comité directeur;
ATTENDU le siège devenu vacant par la démission d'Elise Violletti à titre membre du conseil d'administration;

Janick Morin, appuyé(e) par Manon Lapierre, propose à l'assemblée de nommer Isabelle Desrochers-Galipeau en tant que membre externe du comité directeur, à compter du 26 février 2025, et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DE LA VERSION AMENDÉE DU *RÈGLEMENT SUR LES DROITS CHARGÉS AUX PERSONNES ÉTUDIANTES* (RÈGLEMENT NO 3)

Bruno Jobin, François Lefebvre et Simon C. Gervais présentent le contexte qui mène à l'adoption de la version amendée du *Règlement sur les droits chargés aux personnes étudiantes,* Règlement no 3) et répondent aux questions des membres.

La version actuelle du Règlement a été adoptée par le conseil d'administration le 14 juin 2016. L'amendement du Règlement vise principalement à actualiser les droits afin de les rendre conformes aux pratiques en cours dans l'établissement et de maximiser la transparence envers la population étudiante. De plus, l'ajout d'une augmentation annuelle des droits de toute nature fournira un cadre de référence stable prenant en compte l'évolution des coûts des services offerts aux personnes étudiantes.

25-CA-017 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Julie Loslier, appuyé(e) par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter la version amendée du *Règlement sur les droits chargés aux personnes étudiantes* (Règlement no 3) et d'abroger toutes autres versions antérieures de ce règlement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. AUTORISATION D'UNE ENTENTE AVEC LE RÉSEAU D'INFORMATION SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC (RISQ) CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA HAUTE DISPONIBILITÉ AU CAMPUS DE LONGUEUIL

Depuis deux ans, le RISQ et le cégep Édouard-Montpetit ont planifié un projet de haute disponibilité pour le campus de Longueuil afin d'augmenter la robustesse de notre lien RISQ.

Si le Cégep bénéficie déjà d'une certaine robustesse sur sa connexion, un segment de fibre commun d'un peu plus de 1km crée présentement un point de défaillance unique. Le projet vise à supprimer cette faiblesse en ajoutant un lien entièrement indépendant de celui existant.

Devant l'augmentation des coûts du projet, le RISQ nous a sollicités pour participer financièrement au projet via un programme financé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) visant à augmenter la robustesse de la connectivité dans les établissements d'enseignement.

En réponse à la demande d'aide financière, le MES a accordé au Cégep une allocation particulière de 191 855 $ pour la réalisation de ce projet.

Le RISQ facturera le cégep pour ce même montant afin de finaliser le projet.

25-CA-018 PROPOSITION

ATTENDU que le Cégep a obtenu une allocation particulière de 191 855 $ du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour la réalisation de travaux de diversification de l'entrée de fibre optique du cégep Édouard-Montpetit;
ATTENDU que ces travaux augmenteront la robustesse de la connexion internet du cégep;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Janick Morin, appuyé(e) par Marie-Eve Baron, propose à l'assemblée d'autoriser le paiement au RISQ, du montant de 191 855$ toutes taxes ristournées pour la participation du cégep aux travaux de diversification de l'entrée de fibre optique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DÉPÔT DU *DEVIS DE RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)*

Emmanuelle Roy, directrice des études, présente le *Devis de révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).* Elle répond aux questions des membres.

9. DÉPÔT DU BILAN DE L'AÉROSALON 2024

Hélène Bailleu, directrice générale et Pascal Désilets, directeur général de l'École Nationale d'Aérotechnique (ENA), déposent et présentent le Bilan de l'Aérosalon qui a eu lieu les 1-2 juin 2024. Ils répondent aux questions des membres.

10. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

10.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

Hélène Bailleu, directrice générale, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Elle répond aux questions des membres.

10.2 HUIS CLOS – PROJET D'AÉROCAMPUS

Ce point est traité à huis clos.

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'Aérocampus à l'ÉNA. Il répond aux questions des membres.

11. INFORMATIONS

11.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 6 novembre 2024 au 14 février 2025.

Hélène Bailleu informe les membres qu'un calendrier amendé sera déposé à la rencontre du conseil d'administration du mois d'avril concernant le plan stratégique. Un report de 4 semaines sera requis pour laisser la place aux discussions du comité des orientations pédagogiques qui est un sous-comité de la Commission des études.

11.2 RETOUR SUR LA RENTRÉE DE LA SESSION D'HIVER 2025

Emmanuelle Roy, directrice des études, fait un retour sur la rentrée scolaire qui avait lieu le 22 janvier dernier.

11.3 DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE MODIFIÉ 2024-2025 POUR LE CAMPUS DE LONGUEUIL ET POUR l'ÉNA.

Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et explique les modifications au calendrier scolaire 2024-2025 pour le campus de Longueuil et de l'ÉNA.

11.4 NOMBRE DE PERSONNES ÉTUDIANTES INSCRITES À LA SESSION D'HIVER 2025, APRÈS LA DATE DE DÉSINSCRIPTION (14 FÉVRIER)

Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2024, après la date de désinscription.

11.5 DÉMISSION D'UNE ADMINISTRATRICE ET D'UN MEMBRE ÉMÉRITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hélène Bailleu, directrice générale, dépose la lettre de démission d'Élise Violletti, datée du 14 février 2025 ainsi que celle de Jean-Paul Gagné, membre émérite et ancien président du conseil d'administration, datée du 20 janvier 2025.

12. CORRESPONDANCE

Le 10 décembre 2024, une lettre signée par la présidente-directrice générale de la Fédération des cégeps a été transmise à la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, l'informant d'une résolution adoptée par le Conseil des directions générales des cégeps (CDG) le 5 décembre 2024. Cette résolution fait état de la préoccupation grandissante des directions générales concernant l'accessibilité à l'enseignement supérieur, une valeur phare à la base de la création des cégeps et un enjeu fondamental pour la réussite des étudiants et étudiantes ainsi que pour le développement de notre société. Elle met également en lumière certaines préoccupations et propose des actions essentielles pour assurer la pérennité du réseau collégial.

Dans cette lettre, le Conseil des directions générales formule les demandes suivantes pour garantir la pérennité et la mission du réseau collégial public :

- Réajuster les ressources financières et humaines pour répondre aux besoins croissants des cégeps.
- Mettre en place une planification concertée pour anticiper et faire face à l'augmentation prévue des effectifs étudiants.
- Assurer des environnements d'apprentissage modernes, flexibles, inclusifs et sécuritaires afin de favoriser une expérience étudiante propice à la réussite.

La ministre est invitée à prendre connaissance de cette résolution afin d'échanger avec l'ensemble des 48 directions générales des cégeps, qui se rendra disponible pour discuter des enjeux soulevés et contribuer activement à la mise en place de solutions adaptées. Une rencontre avec la ministre est demandée afin de pouvoir définir ensemble les meilleures avenues pour garantir l'accessibilité à l'enseignement supérieur public.

_____

Le 16 décembre 2024, le président du conseil d'administration a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, l'informant que la demande de financement pour le projet « Entrée de fibre optique diversifiée » a été approuvée. Ainsi, un montant de 191 885$ a été accordé en lien avec le projet.

_____

Le 17 décembre 2024, une lettre provenant de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, adressée à tous les présidents des conseils d'administration des cégeps, les informant des modifications apportées au ***Régime budgétaire et financier des cégeps – Année scolaire 2024-2025.*** Ces modifications visent principalement l'intégration des paramètres salariaux d'autres bonifications relatives aux conventions collectives 2023-2028.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 4 novembre 2024;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 12 novembre 2024;
- Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue en visioconférence – TEAMS – le lundi 24 mars 2025, à 18 h 30.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 20h38.

Benoit Dicaire

Benoit Dicaire
Président du conseil d'administration

Lyne Gendron

Lyne Gendron
Secrétaire d'assemblée